



AGENT D'ENTRETIEN DU DOMAINE PUBLIC

Préambule

La commune des Vans résulte de l'association, dans les années 1970, de quatre communes : Brahic, Chassagnes, Naves et Les Vans.

Une intervention est programmée une fois par semaine sur Brahic et Chassagnes, trois fois par semaine sur Naves et tous les jours sauf le dimanche sur Les Vans.

Le samedi se tient le marché hebdomadaire et le mardi soir se tient le marché nocturne de juin à fin août.

La commune a signé en 2016 la charte 0 pesticide.

Missions :

- Effectuer les travaux de nettoyage et d'entretien des voies et espaces publics
- Surveiller la propreté des espaces publics
- Assurer l'entretien courant et le suivi des équipements et matériels utilisés
- Surveiller l'état de fonctionnement des avaloirs, grilles d'eaux pluviales et canaux bâtis

Activités et tâches principales du poste :

***Effectuer les travaux de nettoyage et d'entretien des voies et espaces publics :**

- Nettoyage des rues, trottoirs et caniveaux, cours d'école, toilettes publiques, fontaine et lavoir, aire de jeux, espaces sportifs (stade de football, city-stade,...)
- Débarrasser les trottoirs et espaces publics (places, square,...) des ordures ménagères, encombrants et des déchets verts
- Désherber manuellement et maintenir en état de propreté les voies urbaines et espaces publics (ramasser les feuilles mortes,...)
- Déneiger les voies de circulation et trottoirs en cas de précipitations neigeuses
- Vider les poubelles publiques et cendriers
- Nettoyer le centre-ville après le marché hebdomadaire
- Nettoyer le mobilier urbain tels que les bancs publics, panneaux, barrières, corbeilles, ...
- Effectuer des petites réparations sur le mobilier urbain tels que ponçage, peinture et revissage
- Approvisionnement en papier des toilettes publiques
- Approvisionnement des distributeurs de sacs pour les déjections canines

***Fonctionnement de la commune :**

- Fermeture et ouverture de la zone piétonne du 15 juin au 15 septembre
- Mise en place de barrières pour l'organisation de festivités
- Renfort ponctuel aux équipes du services techniques (débroussaillage des bords de route, travaux dans les bâtiments et espaces verts)

***Assurer l'entretien courant et le suivi des équipements et matériels utilisés :**

- Utiliser les produits et les matériels d'entretien et de nettoyage des voies et espaces publics
- Entretien, nettoyage et désinfecter le matériel quotidiennement
- Tenir le suivi du matériel à disposition
- Respecter les règles de sécurité liées à la manipulation de produits dangereux
- Détecter les dysfonctionnements des équipements et évaluer les risques d'accidents

Moyens matériels mis à disposition :

- Equipement de protection individuelle (gants, chaussure de sécurité, pantalon, veste de pluie, bottes)
- Balayeuse-laveuse avec bras de désherbage (permis B)
- Souffleur
- Aspirateur à bras de marque Glutton
- Chariot équipé de poubelle, pelle et balai
- Tracteur avec microbenne

Conditions et contraintes d'exercice :

- Temps de travail hebdomadaire de 35h/semaine annualisé dont le samedi après-midi
- Travail à l'extérieur par tous les temps
- Pénibilité physique liée aux grands déplacements à pied, manutention et station debout prolongée

Compétences requises :

- Connaître les règles de base d'hygiène en collectivité
- Connaître les règles de base de sécurité
- Connaître les gestes et postures de la manutention
- Savoir balayer, laver, aspirer, épousseter, désherber
- Savoir détecter les anomalies et dysfonctionnements et les signaler
- Avoir le sens du service public
- Etre discret et courtois
- Etre autonome, consciencieux et rigoureux

Travail en équipe

Permis B exigé

Expérience

Avoir de l'expérience dans la conduite d'une balayeuse est un plus

Formation

CAP, BEP ou équivalents en hygiène